



POUR INFORMATION

*Ce dossier doit être déposé **COMPLET** : Vous devez être en possession de tous justificatifs demandés.

*Nous vous demandons de compléter les informations déjà en votre connaissance afin de gagner du temps le jour de votre arrivée.

Votre adresse mail doit être bien lisible et valide afin de pouvoir nous permettre de communiquer avec vous.

*L'assurance locative est **obligatoire** : En attendant l'attribution du logement, vous pouvez libeller l'assurance au : 60, rue Camille Desmoulins, 94230 Cachan. Elle sera à modifier après votre affectation définitive.

***Le mode de paiement du premier mois (Septembre 2016) à privilégier sera la carte bleue ; pour ce qui concerne la caution (233€) le chèque est recommandé.**

*Le type de logement attribué est fonction des disponibilités du moment.

*Aucune permutation ou changement de logement n'est accepté lors de votre séjour **SAUF pour cause de sécurité**.

*Le loyer est exigible **avant le 10** de chaque mois.

*Le prélèvement automatique est recommandé. (Formulaire ci-joint dans le dossier).

*Nous n'acceptons pas les chèques **supérieurs à 1 mois de loyer**.

Très bonne rentrée à tous de la part de tous les personnels de la résidence !!!

La Direction